

Cléon : Sans AESH pour sa fille au collège, le combat sans fin d'une maman

Au collège Jacques-Brel de Cléon, il manque au moins un AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap). Résultat, une jeune fille de 12 ans se retrouve isolée.



Paméla est désespérée par la situation de sa fille qui doit bénéficier d'une place en Ulis et d'un AESH au collège. Elle n'a ni l'un ni l'autre.

Au collège Jacques-Brel de Cléon, des centaines d'ados et préados ont repris le chemin des cours. Parmi eux, des enfants handicapés qui ont une place dans une classe Ulis ou sont accompagnés d'un AESH, c'est-à-dire un accompagnant des élèves en situation de handicap. Réalisant ainsi le vœu d'inclusion de tous les élèves cher à l'Éducation nationale.

Pour Jeanne, 12 ans, « multi dys » avec des troubles cognitifs et du comportement, malheureusement, elle n'a ni l'un ni l'autre et suit les cours de 6e avec les autres élèves dans une classe « classique ». Et cela malgré une note de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) qui indique qu'elle doit avoir une AESH pour la totalité de son temps au collège. Et qu'elle doit également bénéficier « dans l'attente d'une place » d'une « orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) valable du 1er septembre au 31 août 2026. »

Un enfant « en souffrance »

« C'est indispensable pour elle. Elle revient le soir en pleure en me disant qu'elle ne veut plus retourner à l'école. Elle ne comprend pas les cours », indique Paméla Pierrache, sa maman, très remontée contre l'éducation nationale. Qui est, selon elle, responsable de l'absence d'AESH. « Ça fait bientôt 4 ans qu'on se bat avec la MDPH pour obtenir quelque chose pour Jeanne. Et au moment où on obtient enfin quelque chose pour l'aider, l'Éducation nationale n'est pas au rendez-vous. » Elle est outrée, « On ne peut pas laisser un enfant tout seul dans cette souffrance ».

Au collège, sa fille peut bénéficier d'aides personnalisées, d'aides aux devoirs ainsi que des ateliers lecture en petits groupes. « Le collège fait vraiment tout ce qu'il peut », note sa mère très reconnaissante, « mais Jeanne a vraiment besoin d'être accompagné tout le temps au collège ».

« Recrutement en cours », indique le rectorat

Actuellement, dans la classe de sa fille, trois élèves sont dans cette situation. Et qu'une seule AESH est présente. « Elle est là pour un élève mais elle veut bien donner un peu de son temps pour aider les deux autres. » Car le cas de Jeanne n'est malheureusement pas un cas isolé. Paméla est prête à passer à un stade supérieur dans les actions si ses demandes ne sont pas entendues. Elle va en tout cas s'attacher les services d'un avocat.

Du côté du rectorat, la réponse est très succincte : « À ce jour, quatre AESH exercent au collège Jacques-Brel de Cléon. Un recrutement est en cours pour un 5e poste. Lorsque cette personne sera en poste, le collège disposera du personnel nécessaire à l'accompagnement des élèves notifiés. » L'attente n'est peut-être pas terminée pour Paméla.